



Memal ad vivum delineavit et sculpsit 1808.

G. ANE J. HECART,

Né à Valenciennes le 24 mars 1755.

*J'ai chanté les bosquets, les graces, la vertu,
Les dons de l'Éternel et sa toute puissance;
J'ai pratiqué ses lois; C'est bien assez, je pense,
Pour ne pas regretter le temps que j'ai vécu.*

DICTIONNAIRE
ROUCHI - FRANÇAIS.

Par G. A. J. Heccart,

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, MEMBRE HONORAIRE
DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE VALENCIENNES, ETC.

(3^e Edition.)



Un auteur octogénaire mérite l'indulgence, surtout
s'il a été assez heureux pour éviter la sécheresse et
l'obscurité.

SABLIER, *Essai sur les Langues*



VALENCIENNES,
CHEZ LEMAITRE, LIBRAIRE, RUE DU QUESNOY, N^o 30.

1854.

Avertissement aux lecteurs

Je me suis efforcé, dans cette transcription du dictionnaire de 1834 de Monsieur Gabriel Hécart, de respecter le texte original.

Cela n'est pas toujours simple car l'impression est parfois défectueuse ; beaucoup de taches apparaissent lors de la scannérisation et certaines peuvent faire croire à la présence d'accents ; dans d'autres cas, des accents qui devraient être, sont absents ; certaines lettres sont en majuscule alors qu'elles devraient être en minuscule selon la ponctuation, ou le contraire ; des fautes de typographies sont évidentes ; des parties de phrases manquent (rarement) ou des mots sont doublés.

Sauf pour la ponctuation (celle donnée par l'Académie Française), je n'ai fait aucun changement volontaire. L'orthographe de 1834 peut surprendre. Le lecteur modifiera sa lecture selon son impression.

Nivelle, le 22 janvier 4 567 432 004

Note du transcripteur, Michel DUWELZ

PRÉFACE

Le langage est le premier pas qu'aient fait les hommes vers la civilisation ; c'est aussi ce qui a le plus servi au maintien des sociétés ; donné naissance aux beaux-arts, et qui a contribué à leur perfection. Le langage varie selon les climats ; doux, sonore et harmonieux dans les climats chauds et tempérés, il devient rude à mesure qu'on avance sous les climats glacés. En effet, pour ne pas sortir de notre Europe, si l'on compare les langues italienne et allemande, on se convaincra de cette vérité ; et quoiqu'il se soit écoulé un grand laps de temps depuis les Grecs et les Romains, nous pouvons encore juger que les premiers possédaient, de toutes les langues, la plus sonore et la plus riche en expressions. Il ne nous reste presque aucune donnée sur la prononciation latine fort défigurée par tous les peuples et surtout par les français qui, voulant la perfection, l'ont rendue ridicule au point qu'il me paraît préférable de la prononcer comme les allemands que comme nous. L'altération de cette prononciation a donné naissance aux idiômes qui, par la suite, ont formé les diverses langues et distingué les peuples entre eux.

Pour peu qu'on ait connaissance des idiômes usités en Europe, on verra, en les comparant, qu'ils sont plus ou moins harmonieux selon la position plus ou moins australe des peuples qui les parlent. Cette situation influe même d'une manière sensible sur les mœurs ; plus sévères dans les climats du Nord, elles sont plus relâchées dans les contrées méridionales ; les mœurs et le langage se sont adoucis par la fréquentation des peuples entre eux ; de cette fréquentation sont nées diverses expressions qui se trouvent mêlées dans le langage naturel à chaque peuple ; et, pour nous en tenir au patois de notre pays dont le fond est à peu près le même que l'ancien français, il s'est senti de plusieurs relations de voisinage.

Le *Rouchi*, qui est le patois parlé dans le pays dont Valenciennes peut être considérée comme le centre, commence à St Amand où il se mêle avec le langage de Lille et du Tournésis ; à Bouchain et à Cambrai, où il se confond avec le Picard ; à Quiévrain où commence déjà le patois Wallon, lequel finit à Bruxelles ; à Bavay, à Maubeuge, dont le langage prend une teinte de français en empruntant quelques expressions à la partie de la Belgique qui y est contiguë. On peut dire que les idiômes parlés dans ces différents endroits ont emprunté les uns aux autres des mots qu'il serait difficile de reconnaître maintenant.

Il existe encore des circonstances qui font croire que les diverses parties de nos contrées ont été habitées par des peuples différents ; citons à l'appui de cette assertion un exemple tiré de

l'imparfait du verbe *Être*. Le peuple de Valenciennes dira : j'étôs, t'étôs, il étôt, nous éteûmes, vous éteûtes, is éteum'te. A Condé, nous étumes, vous étutes, is étutent ; à Bavai et dans la partie de la Belgique qui l'avoisine : j'tois, t'tois, i'toit, nous toîmes, vous toîtes, i toim'te. A Maubeuge, nous étimes, vous étites, is étim'te, comme dans la partie de la Belgique qui y est contiguë. En Picardie et à Lille, ces imparfaits se terminent en *oint*, ils *étoint*. On verra dans le corps du dictionnaire quelques applications de ces différences.

Notre patois s'est encore enrichi par les changements de domination, de garnison

qui y ont mêlé des mots espagnols, bretons et autres, les uns presque sans altération, d'autres avec des changements tels que, sans connaître ces langues, on ne peut se flatter de les retrouver ou de les rapporter à leur origine. On pourrait croire que ce pays ayant été longtemps sous la domination espagnole, notre langage en a retenu beaucoup de mots, cependant on en trouve fort peu auxquels on puisse raisonnablement attribuer cette origine.

La nouvelle édition que j'offre au public est attendue depuis longtemps ; je n'ai pourtant consenti à en publier le prospectus qu'après avoir épuisé les documents qui étaient à ma disposition ; on comprend que la province offre trop peu de ressources pour des recherches de ce genre ; il faut tout se procurer à grands frais ; cependant, lorsqu'en 1812 je publiai dans le journal central des académies que je rédigeais, un vocabulaire de quelques mots de ce patois, j'étais loin de m'attendre à l'accueil que reçut ce faible essai. Pendant l'espace de temps qui s'est écoulé jusqu'à l'édition que j'ai fait paraître en 1826, j'avais accumulé plus de mots que d'exemples. Cette publication (celle de 1826), d'un ouvrage dont le sujet était entièrement neuf, ayant excité la curiosité des savans, attira leur attention ; et malgré la mauvaise exécution, malgré les erreurs typographiques les plus grossières, cette nouvelle édition fut très vite épuisée. Néanmoins d'honorables suffrages l'ayant accueillie, des savans estimables, et même la *Société royale des Antiquaires de France*, m'ayant engagé à donner à ce travail tout le développement possible, je le repris avec une ardeur nouvelle, et, dans le cours de six années seulement, je l'augmentai de plus de six mille mots, c'est-à-dire de plus du double ; de citations empruntées à un grand nombre d'écrivains, et de locutions proverbiales également en rouchi, tirées d'un de mes ouvrages intitulé *Augiasiana*, production inédite, renfermant la presque totalité des proverbes du pays, dont beaucoup ne pourraient être publiés à cause de la crudité des expressions. Aux éloges que je reçus, se mêlèrent plusieurs critiques. Heureusement la plupart tombaient sur la mauvaise exécution typographique ; je ne savais que trop moi-même combien ce reproche était fondé ! Une autre observation portait sur le défaut de citations, mais on oubliait que jusqu'alors aucun ouvrage en dialecte *rouchi* n'avait paru. Ce ne fut qu'en 1828 que M. Buchon publia, dans le 3^e volume de son intéressante *Collection des Chroniques nationales*, un fragment qu'il dit être écrit en *rouchi* ; et encore cet estimable écrivain s'est-il trompé ; ce fragment n'offre que du vieux français d'où notre patois tire en partie son origine. La langue s'est polie, enrichie, et parfois appauvrie dans les capitales où résidait la cour et les grands ; dans les provinces on conserva une plus grande quantité de mots de l'origine, et sans en altérer l'antique prononciation. Le style du fragment rapporté par M. Buchon, n'est pas même celui du vieux français qu'on parlait alors dans le pays *rouchi* ; on peut s'en convaincre en comparant les *Serventois et sottes Chansons couronnés à Valenciennes au 13^e siècle*. Pour la première fois, en tête de ce dernier ouvrage, que j'ai publié en 1827, parut une petite pièce en *vrai patois rouchi* ; c'est la traduction de la *parabole de l'enfant prodige*. Comment donc aurais-je extrait des citations d'écrits qui n'existaient pas ? Cependant pour satisfaire autant que possible à cette exigence, j'ai tiré des exemples de plusieurs écrivains ; ces exemples feront mieux sentir l'étroite parenté du rouchi avec le vieux français.

On m'a assuré que mon travail avait excité la bonne humeur de quelques journalistes qui, ne jugeant que sur l'écorce, bornèrent leurs critiques à des plaisanteries qui ne sont pas toujours des raisons.

Sans doute le premier essai de ce recueil ne pouvait donner une haute idée de l'utilité de ce patois ; on ne pouvait guère apercevoir que l'envie de retenir au passage quelques mots prêts à se perdre. Si la conservation de ce patois est peu utile sous ce rapport, combien l'est-elle plus par la comparaison que l'on peut faire avec quelques

idiômes de plusieurs parties de la France ! Un mot dont l'origine est orientale ne rappelle-t-il pas le souvenir de l'infortuné Bauduin, comte de Haynaut et de Valenciennes, qui a été empereur de Constantinople ? Ce prince, qui méritait un meilleur sort, était digne de régner sur un peuple autre que celui que de vaines disputes sur des subtilités théologiques ont conduit à sa perte. Quoi qu'il en soit, tout le monde n'en jugea pas comme ces journalistes. Quelques savans m'engagèrent à donner une suite à cet informe essai, de le compléter autant qu'il serait en mon pouvoir, et surtout de faire connaître, autant que je le pourrais, l'origine de ces locutions. Quelle que fut la grandeur de cette tâche, elle ne me découragea pas ; il résulta de mon nouveau travail, de quoi faire une édition plus étendue. Quoique je n'eusse rien épargné pour cette seconde édition, elle ne répondit pas à l'attente des savans ; j'avais bien indiqué quelques origines, mais j'étais bien loin d'avoir satisfait à toutes les exigences ; on aurait voulu que je les expliquasse toutes ; c'était vouloir l'impossible. Comment trouver l'origine de mots enfantés par le caprice, qui n'avaient ni ressemblance de forme ni de signification avec aucuns mots connus ? Quelques personnes parmi lesquelles étaient les journalistes dont j'ai parlé, ont révoqué en doute l'utilité d'un semblable travail ; mais qu'importe l'opinion de ces personnes si celles qui, par leurs connaissances ont le droit d'apprécier cette utilité, en jugent différemment ? *L'Académie celtique*, connue maintenant sous le nom de *Société Royale des Antiquaires de France*, a décidé la question en accueillant les vocabulaires plus ou moins étendus des patois des différentes parties du royaume, qu'elle a publiés dans ses savans et intéressans mémoires.

Le langage d'un pays, l'origine des mots qui le composent, peuvent faire naître des conjectures qui ne sont pas toujours dénuées de vraisemblance, sur les peuples qui l'ont habité ou avec lesquels ils ont eu des relations, et jeter des lumières sur leur histoire et sur leurs usages. (1)

(1) Cette opinion n'est pas nouvelle. M. A. W. de Schlegel et beaucoup d'autres l'ont dit positivement. V. ses *Observations sur la Littérature orientale*, page 31. V. aussi sur l'utilité des étymologies, l'article qui en traite dans la *Philologie* de MM. Noël et Carpentier.

On trouvera, dans le patois rouchi, des traces des langues Allemande et Flamande ; on en rencontrera dans les langues de l'Orient dont quelques expressions ont obtenu parmi nous le droit de bourgeoisie, ayant été apportées, les premières par les causes indiquées, les secondes par des Croisés, par des Templiers et par les nombreux pèlerins qui ont visité le tombeau du Christ à différentes époques des 14^e et 15^e siècles. C'est ainsi que se retrouvent, dans le langage des différentes nations ou tribus qui peuplent le Caucase, des mots qui ont une telle ressemblance pour la forme et pour la signification avec ceux de notre patois, qu'on ne peut douter de leur illustre origine. Le monde savant n'ignore pas que les peuples qui habitent cette célèbre chaîne de montagnes ont subi moins de changements dans leurs mœurs et dans leur langage, que ceux des autres parties de l'ancien monde. Ceux qui sont versés dans la connaissance de notre vieux français, seront peut-être surpris de voir la grande quantité de mots dont l'usage s'est conservé parmi nous. Dans une partie du Brabant, du pays de Liège et de la Belgique, on a même retenu la prononciation usitée sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII.

Parmi les savans qui ont critiqué mon ouvrage, je porte au premier rang M. le docteur Le Glay, si ami de nos antiquités. Je n'attribue qu'à son amour pour la science le reproche qu'il me fait, dans une excellente brochure intitulée : « Programme des principales recherches à faire sur l'histoire et les antiquités du département du Nord. » Il y est dit, page 46, « M. H. a bien publié un dictionnaire rouchi, mais le manque de citations lui ôte presque tout l'intérêt qu'il devait avoir. » Si on veut se donner la peine de parcourir

la seconde édition de ce *Dictionnaire*, on se convaincra combien les mots qui le composent sont peu susceptibles de citations. En effet, comment citer des autorités à l'appui de mots qui ne se trouvent dans aucun ouvrage, excepté dans quelques chansons patoises, plus dans l'idiôme de Lille et de ses environs qu'en rouchi ? Où aurais-je pu trouver des phrases à citer, si ce n'est pour quelques mots disséminés dans des feuilles volantes et éphémères imprimées ou manuscrites dont la recherche serait plus pénible que profitable, et qui, dans tout état de cause, ne seraient pas des autorités ? Les citations seraient d'autant plus inutiles, selon moi, qu'on n'aurait aucun moyen d'en vérifier l'exactitude. Il m'a paru que l'interprétation suffisait pour les illétrés, et que les autres n'en avaient pas besoin. Le même reproche qu'il fait au *Glossaire de M. de Roquefort*, me semble plus fondé ; cet ouvrage, composé de mots recueillis dans les écrits des 13^e et 14^e siècles, ou puisés dans les dictionnaires de Lacurne de Ste-Palaye, de Lacombe, de Barbazan, et dans nos anciens lexicographes, pouvait être aisément enrichi de passages pris dans nos anciens poètes, et dans nos anciens prosateurs depuis le 13^e siècle, au lieu que mon dictionnaire n'est presque composé que de mots pris dans le langage usuel du peuple. Enfin le *Glossaire de M. de Roquefort* que M. Le Glay regarde comme le plus parfait que nous ayons en ce genre, est bien imparfait encore ; on y trouve une foule de fausses étymologies, de mots rassemblés sous un chef d'article, qu'on ne trouve pas dans l'ordre alphabétique ; de mots qu'on rencontre dans les passages cités, et qui ne sont pas expliqués ; et, malgré le supplément pour lequel j'avais envoyé à l'auteur plus de *deux mille mots*, dont il n'a pris qu'une faible partie sans me citer, un glossaire du *vieux langage* ou de la *langue romane*, est encore à faire. J'avais moi-même fait, dès 1781, en deux volumes in-4^o, un vocabulaire de notre vieux langage français, duquel j'avais extrait tous les mots oubliés par M. de Roquefort. C'est ce travail que je lui avais envoyé. Depuis la publication de son *Glossaire*, j'ai formé un supplément des mots qu'on ne trouve pas dans ses trois volumes, et qui formeraient un livre aussi considérable que l'un de ses deux premiers volumes.

Au nombre des personnes éclairées qui ont bien voulu m'aider de leurs lumières, je peux placer M. Théodore Lorin, dont la modestie égale la science. Cet homme distingué, l'un des premiers étymologistes de l'Europe, est l'ami et le collaborateur de l'illustre Charles Pougens, si connu des savans des deux mondes pour l'étendue de ses connaissances et la vaste entreprise qu'il a faite sur la langue française, dont il s'occupe depuis plus d'un demi-siècle.

M. Éloi Johanneau, dont l'érudition généralement connue, est particulièrement appréciée par ceux qui ont l'avantage d'avoir des relations avec lui, et par les savants capables de juger sa science et ses ouvrages ; je lui dois l'étymologie de quelques une de nos locutions.

Feu André Lerouge, de Commercy, qui m'honorait de son amitié, et que je viens d'avoir la douleur de perdre ; il m'a fait plusieurs observations dont j'ai profité. Il s'occupait d'un dictionnaire du patois lorrain, qui restera peut-être imparfait, à moins que son parent, M. Denis, de Commercy, ne veuille bien le compléter et le mettre au jour. M. Lerouge était un savant modeste, et le plus obligeant des hommes. Puisse ce témoignage que je rends à sa cendre, parvenir jusqu'à lui !

M. Aimé Leroy, à qui rien de ce qui intéresse la littérature ancienne et moderne n'est étranger ; écrivain distingué par son goût exquis, la rectitude de son jugement, la pureté de son style, et par ses connaissances variées.

M. le chevalier Lévêque de la Bassemouturie, qui ne s'est pas borné à me fournir des locutions ; il a, par des observations fort judicieuses, contribué à la correction de plusieurs articles, ou au complément de quelque-uns, en me faisant connaître plusieurs acceptions nouvelles de mots déjà signalés.

Feu Sohier-Choteau, si versé dans l'histoire locale ancienne, et dans le langage de nos environs dont il m'a fourni un catalogue fort étendu, contenant beaucoup de mots qui ne se trouvent pas dans la seconde édition de notre dictionnaire. J'ai regretté de ne pouvoir les admettre tous, attendu qu'une grande partie ne consiste qu'en des modifications de prononciations locales qui auraient grossi le volume sans beaucoup d'utilité. Lorsque j'ai mentionné des locutions non usitées dans le *pays rouchi*, ce n'a été que pour des mots types qu'il m'a paru intéressant de faire connaître.

M. Louis Barré, professeur de philosophie à Lille, a bien voulu m'aider dans quelques recherches étymologiques.

M. Estiennes de Maubeuge, a eu la bonté de me recueillir quelques expressions usitées dans la ville qu'il habite, située entre le pays *Rouchi* et celui de *Lauvart* ; il m'a de plus fait connaître le petit vocabulaire que M. Blanchart, instituteur au village de St-Rémi-Chaussée, a fait imprimer à Maubeuge en 1823, en 23 pages in-8°. Cet opuscule, que l'auteur n'a pas introduit dans le commerce, m'a été utile pour le rapprochement que je m'étais proposé de faire des patois d'une partie de la France avec le nôtre, ce ne sont pas ici des origines mais des objets de comparaison.

M. Florimond Quivy, aussi de Maubeuge, m'a communiqué avec beaucoup de grâces, une liste de mots qu'il avait recueillis lui-même des cultivateurs des environs, avec lesquels il a de fréquentes relations ; vocabulaire d'autant plus précieux qu'il contient de bonnes définitions, et l'explication des termes d'agriculture en usage dans le canton qu'il habite.

M. Normand, instituteur à Bavai, a mis un zèle infini à me recueillir les mots patois des environs de son habitation, et ceux qui sortaient de la bouche de ses élèves ; je lui dois une infinité de locutions et d'observations judicieuses sur l'ensemble de mon travail. Il a lui-même fait un dictionnaire de locutions vicieuses qu'il a recueillies, et qu'il se propose de publier incessamment. Je ne doute pas que ce travail, dans lequel il aura déployé son talent pour l'observation, ne nous procure un bon livre de plus.

Plusieurs personnes avant moi avaient recueilli les mots patois de leur pays en les accompagnant de l'équivalent français. Les patois du midi de la France, ceux de la Bretagne, ont formés des recueils considérables. Les dictionnaires de Sauvages, de Rostrenen, de Lepelletier, de Legonidec, sont généralement connus et estimés. La Monnoye nous a fait connaître quelques mots du patois Bourguignon. Oberlin et don François, se sont occupés de ceux de la Lorraine. Le premier de ces deux savans a exécuté son travail avec un rare talent ; son essai est recherché avec raison ; le vocabulaire austrasien du second n'est guère qu'un recueil de quelques mots presque sans explication, accolés à l'équivalent français. Ce même don François, auteur du dictionnaire prétendu Roman-Wallon, celtique et tudesque, qui n'a presque rien de ces trois idiomes, n'a pas donné, dans cet ouvrage, une haute idée de ses talens. Le véritable Wallon a été bien mieux traité par un prêtre nommé Cambrésier, lequel étant du pays, a pu connaître de source ce patois.

M. Fallot, habitant de Montbéliard, a fait de savantes recherches sur le patois *francomtois*, dans lequel il établit un système fort ingénieux, tendant à prouver que le patois de la Franche-Comté, de la Lorraine et des Gaules en général, a donné naissance à la langue latine ; je ne me permettrai ni de traiter, ni de résoudre cette question.

Un anonyme avait publié en 1753 à Besançon, l'essai d'un dictionnaire Comtois-français. Cet ouvrage ne donne aussi que l'équivalent français, sans citations ni discussions.

Feu Grégoire d'Essigny, habitant de Roye en Picardie, a, dans un savant mémoire sur le patois Picard, donné un échantillon de ce qu'il aurait pu faire, si son intention avait

été de publier un travail complet sur cet ancien idiôme ; l'ouvrage qui serait alors sorti de sa savante plume, aurait pu rendre presque inutile le *Dictionnaire Rouchi*, les deux patois ayant entre eux beaucoup d'analogie, et une foule de locutions qui leur sont communes ; la principale différence étant dans la prononciation, qui apporte nécessairement quelque modification dans l'orthographe de plusieurs mots. Ce travail aurait, dans tous les cas, servi à faire connaître ce qui appartient à l'un ou à l'autre des deux patois.

On m'a assuré qu'un amateur avait recueilli les mots du patois de Lille et des environs ; qu'il en avait même composé la grammaire. Ce dernier ouvrage est certainement bien inutile, puisque personne ne s'aviserait jamais d'écrire dans l'un ni dans l'autre de ces idiômes, si ce n'est peut-être quelques chansons et quelques morceaux de prose forts courts, enfans de l'inspiration du moment ; tels, par exemple, que la *Parabole de l'enfant prodigue* dont la *Société des Antiquaires de France* a publié un grand nombre de versions qui forment une réunion assez piquante.

Les citations que j'ai tirées dans les anciens poètes, tels que le *Roman de la Rose*, Villon, Coquillart, Cretin, Jean Molinet ; de nos anciennes coutumes et de quelques autres ouvrages, feront connaître les vieux mots français qui sont parvenus jusqu'à nous presque sans altération.

Parlons maintenant des recherches étymologiques auxquelles je me suis livré. Je crois que personne n'en contestera l'utilité, bien plus grande, selon moi, que celle de citations tirées d'ouvrages plus ou moins rares, et par conséquent peu à la portée de la plupart des lecteurs ; si, par hasard il se trouvait sur ce point des contradicteurs, je les renverrais à la *Philologie française* de MM. Noël et Carpentier ; on y verra, page 528 du 1^{er} vol. que : « L'étymologie est aux mots ce que la généalogie est pour les familles : on doit la respecter, mais non pas en être esclave. Elle a embarrassé la langue de beaucoup de lettres inutiles, dont il est à souhaiter qu'on la débarrasse peu à peu ». Cette phrase en faveur des étymologies, tirée du *Dictionnaire critique de Feraud*, est appuyée par des réflexions, que les mêmes savans ont tirées des *signes de l'art de parler* par M. Degerando, tome 4, page 108. « On n'accorde point en général, dit ce savant idéologue, assez d'estime aux travaux de ceux qui se livrent aux recherches étymologiques ; on n'y voit guère qu'un motif de curiosité ; on ne réfléchit pas que les étymologies sont à l'histoire de la pensée, ce que les médailles et les inscriptions antiques sont à l'histoire de la société humaine ; on ne remarque pas les étymologies rendant l'étude des langues plus facile, enseignant à mieux l'employer, découvrent mieux sa véritable physionomie, et, en fixant d'une manière plus marquée le sens des mots, concourent efficacement à en prévenir l'abus ». En citant le bien que M. de Gérando dit de cette science, il ne faut pas taire ce qu'il avance contre les étymologistes.

« Il est vrai, continue-t-il, que la manière dont les *étymologistes* ont exécuté ce travail a pu justifier très souvent ce préjugé. On les a vus s'attacher plus à la ressemblance matérielle des mots qu'à la secrète analogie des idées ».

Certains étymologistes ont en effet abusé étrangement de cette science, par la manière ridicule dont ils s'en sont servi pour décomposer les mots et les contracter de la manière la plus bizarre ; j'en ai cité quelques exemples qui en donneront une idée.

Il me reste à parler de l'exécution matérielle de cet ouvrage ; j'espère qu'on en sera satisfait si l'on considère qu'il est imprimé dans une petite ville de province où l'on n'a pas les mêmes ressources qu'à Paris. Je ne signalerai ici que deux erreurs typographiques, quoique probablement il s'en trouve d'autres, malgré toutes les précautions qu'on a prises pour les éviter. La première au mot *Schnouf*, qu'il faut écrire *Schnupf* en allemand. La seconde, au mot *Ewiglion*, ligne dernière de l'article, où se trouve *Boule*, au lieu de *boucle*. Quelques autres erreurs sont dues au défaut de renseignements. L'une article *Quéméniau*,

mot lillois interprété avec doute par *Crémaillère* d'après de fausses indications ; mais que M. N. J. D. V. a expliqué par « *Fronteau* de cheminée. Bande d'étoffe dont on entoure la cheminée pour en retenir la fumée. » Cette bande était autrefois employée dans tout le pays ; elle n'est plus guère d'usage actuellement qu'à la campagne. A Valenciennes on la nommait *rabataiu d'quéménée*. La seconde *Quennués*, racine du chanvre et du colza, employées comme chauffage à la campagne. Mais le savant que je viens de citer m'a fait connaître que ce mot *quennués* était une erreur typographique, et qu'il fallait lire *déquennés*, qui présente en effet un sens tout différent, puisqu'il signifie *déchainés*. Dans ce cas la citation de la chanson cesse de convenir.

Je signalerai encore le mot *Coudoulète*, qu'on m'a envoyé sans autre explication que le mot *ivrogne* ; mais la chanson intitulée *Prédictions* comprise dans le 7^e recueil de celles publiées par M. N. J. D. V. , dans laquelle ce mot est orthographié *Cous d'Houlette*, ne laisse aucun doute sur sa signification, sans donner plus d'éclaircissement sur son origine. Voici ce couplet :

Les étiques au môs d'juillete,
N'aront point grand appétit :
Un verra des *cous d'houlettes*
Aveuc des visag' bouffis.
I n'y a point
D'arména pu véritable ;
I n'ment point.

On peut aisément déduire de ce couplet que l'auteur a désigné les buveurs de liqueurs spiritueuses.

.oOoOo.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

La réunion des mots du patois d'un canton, si borné qu'il soit, présente beaucoup de difficultés qu'il n'est pas toujours facile de vaincre ; celui qui se livre à cette occupation acquiert peu de gloire ; et, malgré l'utilité d'un pareil travail, certaines gens feignent de n'y voir que de la patience. Les personnes qui jugent plus sainement, trouveront, je l'espère, qu'il faut plus que de la patience, pour donner à un semblable travail toute l'utilité dont il est susceptible. Cette utilité se prouvera en partie :

- a. Dans plusieurs mots qui ne dépareraient pas la langue française et éviteraient l'usage des périphrases qui, en rendant le style languissant, ne lui donnent pas plus de clarté ;
- b. Les étymologies de beaucoup de locutions qui ne se trouvaient pas dans les précédentes éditions ;
- c. Plusieurs proverbes en langage rouchi ;
- d. L'expression propre substituée à la locution vicieuse, qui nuit au langage des personnes les mieux élevées ; Enfin, dans les anecdotes, les usages de localités lorsque les mots y donneront occasion.

On entend se plaindre tous les jours de la pauvreté de notre langue, je suis persuadé

qu'il n'en existerait pas de plus riche si on admettait une foule de mots qu'elle dédaigne, et qui, cependant, en augmentant ses richesses, la rendraient plus brillante et plus énergique. Autant on doit mettre de soin à éviter un néologisme de mots et de phrases qui n'ont rien de piquant que leur bizarrerie, autant on doit favorablement accueillir une sage néologie qui n'a pour but que la perfection du langage. Il est, dans le patois qui nous occupe, une grande quantité d'expressions qui ne seraient pas déplacées parmi celles dont on fait journellement usage, et qu'on pourrait admettre sans danger pour l'euphonie.

Si la richesse d'une langue consiste dans l'abondance des mots qui expriment la même idée, le patois-rouchi peut, dans certains cas, le disputer aux idiomes les plus riches ; on se convaincra de cette vérité, si on se donne la peine de parcourir ce livre avec attention.

Je conviens que ce patois est en partie un jargon qui contient beaucoup de mot qui ne doivent leur origine qu'au caprice, et beaucoup d'autres qui ont eu un berceau commun avec le français ; mais il en possède aussi plusieurs dont les types se trouvent dans les langues du Nord, et même dans celles de l'Orient.

On pourrait s'étonner qu'il ne restât pas plus de ces mots originaux dans le patois d'un pays si nouvellement conquis, qui a subi si longtemps le joug des espagnols, après avoir fait partie des conquêtes des Romains, dès le temps de Jules César. Mais l'étonnement cessera si on réfléchit que depuis la réunion à la France, en 1677, les garnisons françaises en y apportant les idiomes des diverses provinces de ce royaume, ont laissé plusieurs expressions qui se sont naturalisées, et qui ont influé sur le patois qu'on parlait du temps des Espagnols. Ce que les soldats ont fait parmi le peuple, les officiers et les employés supérieurs l'ont fait dans les classes plus élevées ; si l'on songe que la langue française qu'on parlait déjà dans des temps reculés (ainsi que je l'ai prouvé par la publication des Serventois et sottes chansons), n'a cessé de faire sentir son influence sur le langage naturel à ces espagnols, langage dont il ne reste que des traces fort légères. Si j'avais le loisir de feuilleter les dépôts des 13^e, 14^e et 15^e siècles, j'y trouverais une foule de ces mots *types* à l'aide desquels on pourrait reconnaître l'origine de beaucoup d'autres, dont les langues se sont plus ou moins enrichies.

Une observation assez importante à faire, c'est que la prononciation de la langue française au 16^e siècle existe encore dans toute son étendue en Belgique et dans le pays de Liège. Il n'est pas rare, dans ces contrées de dire : *j'estois, j'avois, j'aimois*, en *oi*. On y dit aussi : *roi* pour *raide* ou *rède*, *rigidus*. Enfin les mots en *oi* ne s'y prononcent jamais en *ai* ou *è*, la prononciation du français a changé, et, par une bizarrerie qu'il serait difficile de justifier, l'orthographe est restée la même. N'est-il pas ridicule en effet d'écrire François, Danois, Suédois, Anglois, Hollandois, et de prononcer : Francès, Danois, Suédois, Anglès, Hollandès ? D'écrire de même François, *Fransiscus*, et Français nom de nation, de donner à ces mots si semblables, une prononciation si différente ? D'écrire la *loi étoit*, et de prononcer la loi était ? Je ne vois dans cette bizarrerie que pure obstination, et peut-être un sentiment plus odieux contre le grand homme qui a tenté de faire disparaître ce reste de barbarie, source de tant de difficultés pour les étrangers qui apprennent notre langue ; difficultés qui disparaîtraient en partie en adoptant l'ortographe dite de Voltaire, déjà pratiquée par beaucoup de gens de lettres ; il ne s'agit que de l'assentiment de l'Académie, (1) dont on dit que le Dictionnaire va être refait : tant mieux, j'espère bien qu'on reverra avec un œil scrutateur tous les articles dont plusieurs sont absurdes et ridicules, notamment la majeure partie de ceux d'histoire naturelle. On y voit par exemple que *l'armoïse est une petite plante rampante*, et elle s'érige droite à la hauteur de cinq pieds et plus. On y lit *anoche* pour *arroche*, et ces noms se trouvent tous deux dans l'ordre alphabétique. On y rencontre quelques plantes sous leurs noms latins, et on y cherche vainement le *cassis*. On

ferait une longue liste de toutes les erreurs de ce genre et des mauvaises définitions qu'on y rencontre. (2)

- (1) L'Académie a décidé, dit-on, que cette orthographe serait suivie dans la nouvelle édition de ce dictionnaire.
- (2) On refait une nouvelle édition du dictionnaire de Boiste, tant mieux, mais je crains bien qu'on y laisse encore beaucoup d'erreurs, des mots qui n'existent pas, des mots placés comme inédits, et qu'on trouve dans les lexicographes ; enfin des termes de science mal définis, etc. , etc.

NOTE DE L. M. EDITEUR

.oOOoo.

Je vais maintenant passer en revue l'alphabet entier, en indiquant quelques changemens de lettres qui modifient la prononciation. Je n'épuiserai pas la matière, elle est presque inépuisable.

A

Comme en français et se change en différentes lettres, savoir :

En *i*, dimanche fait *diminche*.

Ar, acajou, *arajou* ; aussi en usage à Paris.

In, avanie, *invanie*.

O, pauvre, *pofe*.

Armoire, *omére*, qui donne aussi *oi* en *é*.

E, anneau, *éniau*, qui donne également l'*é* en *i*.

En, attention, *intention*.

E muet, consommation, *consometion*, prononcez *consom'tion*.

L'*a* joint à d'autres lettres en détermine le son.

Ab, se prononce *ap*, abcés, *apcé*.

Able, en *ape*, abominable, *abominape*. Ainsi de tous les mots en *able*.

Quelquefois lorsque l'*a* précède le *d*, celui-ci prend le son du *t* : adverbe, *atverpe*, qui offre le *b* en *p*.

Le *d* en *t*, ambassade, *ambassate*.

Lorsque l'*a* précède le *f*, celui-ci se change en *p* : agraffe, *agrape* ; si c'est un *g*, il se change en *che* : âge, *ache* ; avantage, *avantache* ; linge, *linche* ; au reste, *ge* final se change toujours en *che* : rouge, *rouche* ; étrange, *étranche* ; c'est en partie ce qui a fait nommer *rouchi* le patois qui nous occupe. V. ce mot.

L'*a* joint à l'*i*, prend différens sons :

A, raisin, *rosin*.

A, ais, *asiau*.

E, aiguille, *éwile*, qui offre *gu* en *w*.

Ai, aide, *aite*, *eite*.

Assez souvent il s'opère une métathèse, comme par exemple : abaisser, *abassier*.

Al se change en *ar* : almanach, *arménaque*, qui offre aussi l'*a* en *é*.

En *au* : mal, *mau*, animal, *animau*.

Ar se change en *é* : arête, *érèque*, qui donne le *t* en *que*.

En *en* : arracher, *enracher*.

En *er* : arrhes, *errhes*.

Asse se change en *ure* : crevasse, *quervure*, qui offre *cre* en *quer*.

En *ache* : chasse, *cache* ; échasse, *écache*.

Ast en *asse* : asthme, *asse*. De même *astr* : pilastre, *pilasse* ; astre (aster) *asse*. Étudier aux *asses*.

At en *ra* : attiser, *ratisier*.

Au en *a* : aumone, *amone*.

En *ale* : sauge, *sale*.

En *on* : précaution, *précontion*.

Cette lettre subit encore d'autres changemens que l'usage fera connaître.

B

Se prononce comme *bée*, en faisant sentir fortement l'*e* muet. Se supprime quelquefois, comme dans *obscur*, *oscur* ; diable, *diale* ; diablesse, *dialesse* : établi, table de tailleur, *étauli*.

Bl se change en *pe* : noble, *nope* ; scribe, *scripe*.

Br en *p* : octobre, *octope*.

C

Cette consonne, ainsi que celles qui se prononcent en *é*, prennent l'*e* muet.

Se change en *g* : difficulté, *diffigulté*.

Ce en *che* : douce, *douche* pour les deux genres ; balance, *balanche*.

Cet final en *ché* : lacet, *laché*.

Ci en *chi* : cire, *chire* ; citrouille, *chitroule*.

Che et *ge* en *que* et *ke* : charge, *kerke*, fardeau ; chêne, *kêne* ; tache, *taque* ou *take* ; chemise, *kémise*.

Cle en *que* : obstacle, *ostaque*.

Che final en *que* : blanche, *blanque* ; mouche, *mouque*.

Cte se supprime, comme dans *respect*, qu'on dit *respé*, ou se change en *que* : insecte, *insèque*.

D

Se change en *t*, comme nous l'avons remarqué ; en voici d'autres exemples :

limonade, salade, dinde, coude, mode, font : *limonate*, *salate*, *dinte*, *coute*, patois *keute*, *mote*.

Le mot *coute* du bras ou *coudre*, verbe, fait *keute* pour les deux sens ; enfin tous les *d*, suivis d'un *e* muet, se changent en *t*.

Suivi du *r*, le *d* se change également en *t*, parce qu'on ne prononce jamais l'*r* que suit un *e* muet final, les exemples en sont fréquens : coudre, moudre, descendre, rendre, prêtre, fenêtre font : *coute*, *moute*, *dékente*, *rente*, *prête*, *ferniète*.

E

Devant un *n*, se prononce toujours comme dans la première syllabe d'*ennemi*. Je crois que pour bien indiquer cette prononciation, il faudrait accentuer l'*énnemi*.

E muet ou moyen se changent en *a* : galetas, *galatas*.

En *i* : encre, *inke*.

En *o* : gosier, *gasio*.

En *ou* : éperon, *époron* ou *épouren*.

E fermé en *a* : écoutez, *acoutez*.

En *ré* : écurer, *récurer*.

En *ié* : fer, *fier* ; tête, *tiète*.

En *dé* : ébrener, *déberner*.

En *in* : écarlate, *incarlate*.

Ea en *ia* : chapeau, château, bateau, beau font : *capiiau*, *catiau*, *batiau*, *biau*. Ce changement est constant dans tous les mots où *eau* n'est pas précédé d'un *c*, car pourceau fait *pourchau* ; quoique morceau fasse *morciau*.

Eu se change en *o* : jeune, *jone* ; jeunesse, *jonesse* ; rajeunir, *rajonir*.

Ef en *af* : effronté, *affronté*, surtout au féminin.

Est en *e* : c'est, *ch'est*. On doit écrire : *ch'est*, ce est.

Et final en *é* : décret, *décré*.

Eur en *ou*, ou en *oux* : rieur, chieur, pisseur font : *rioux*, *tioux*, *pissioux*, avec ou sans *x* final : « *ch'est un tiou*, *ch'est des rioux*. » Cependant presque tous les mots terminés en *eur* ont la désinence en *eux*, et ceux en *eur* en français ne changent presque jamais : créateur, voleur, cœur, bonheur, malheur, peur, se disent comme en français ; pleureur, pleureuse font *bréiou*, *breoire*.

F

Se prononce comme en français et se change quelque fois en *p*, dégrafer, *dégraper*.

Fre se change en *fe* par la suppression du *r* : gaufre, *waufe* ; balafre, *balafe* ou *berlafe*.

G

Suivi d'un *a* se change en *w* : gagne-pain, garder, gater, font : wagne-pain, warder, water ; gâte-champs, gâte-blé font : wate-camps, wate-blé.

G suivi d'un *r* se change en *cr* et en *gue* : gros, graissier, grappe, grenade font : *cras*, *crassier*, *crape*, *guernate* ; grande fait *grante*.

Se change en *l* dans certains mots : sauge, *sale*.

En *q* à la fin des mots en *gue* : digue, dogue, drogue, langue, harangue, font : *dique*, *doque*, *droque*, *lanque*, *haranque*, etc.

En *che* lorsqu'il est suivi d'un *e* muet final : déluge, *déluche*.

Gle final se change en *que* : épingle fait *éplinque*, seigle (*sécale*) *séque*. Le premier de ces mots offre aussi une métathèse par le déplacement du *l*. *G* se supprime assez souvent et presque toujours vis-à-vis d'un *m*, ou d'un *l* suivi d'un *e* muet, lorsqu'il n'y a pas de métathèse : digne, maligne font *dine*, *maline* ou *malène* ; exceptés agnés, ignace qui font : *ag-nesse*, *ig-nace* ou *gnace*. aveugle, étrangle font : *aveule*, *étrane*.

H

Se prononce comme en français ; il y en a fort peu d'aspirées, je doute même qu'il y en ait, n'étant pas bien certain que celles que l'on croit telles ne puissent être remplacées par le *w* qui se prononce à la walone (ualonne).

H se changent en *l* : cahier, *calier*.

Hi se change en *a* : hirondelle, *arondièle*.

I

Se prononce comme en français, et se change quelque fois en *e* : distiller, *destiler* ; diligence, *déligence* ; etc.

En *ai* : famine, *famaine* ou *famène*.

U : tulipe, *tulupe*.

In en *é* : invalide, *évalite*. « Il ira aux *évalites* ».

Ir en *in* : irréprochable, *inréprochape*.

Ier en *oier* : délier, *déloier*.

Ir en *ère* : offrir, *offère*.

Isme en *isse* : prisme, *prisse*.

Isse en *iche* : éclisse, *écliche*.

Ive en *fe* : vive, *vife*.

Ivre en *ife* : Vivre, *Vife*.

J

Se prononce *ji* et se change en *g* lorsqu'il est suivi d'un *a*. Exemple : jambe, jambon, jarretière, jaune, jaunisse, jardin, font : *gampe*, *gambon*, *gartier*, *gane*, *ganisse*, *gardin*. Il y a cependant des exceptions telles que : jaloux, jamais, jadis, jalap qui se disent comme en français.

L

Se prononce comme en français et se mouille rarement, du moins celles qu'on pourrait soupçonner d'être mouillées le sont d'une manière si insensible, que j'ai cru pouvoir faire toujours suivre l'*i* du *l*, on sera libre d'en agir autrement, ce patois sur lequel personne n'a encore écrit n'ayant pas de règles bien établies. Cependant il ne faudrait pas dire comme le peuple de Paris, *paie* pour paille, *Versâie* pour Versailles ; ces deux mots, en rouchi se prononcent *pale*, *versale*.

Cette lettre se supprime quelque fois, comme dans sel qui fait *Sé* ; branler, *braner*, étrangler, *Etraner*, etc ; elle remplace quelque fois le *r* : ivoire, *ivoile* ; et le *n* : *lomer* pour nommer ; *Liméro* pour numéro.

Ils se change en *eu* : Fils fait *Fieu*.

M

Se prononce comme en français, c'est peut-être la lettre qui éprouve le moins de changement ; je ne puis m'en rappeler aucun.

N

Se change en *l* dans les mots : marne, numéro, nommer qui font : *marle*, *liméro*, *lommer*. Renommée ne change pas.

O

Prononciation impossible à peindre, le bouche entr'ouverte.

L'*o* se retranche souvent ; en voici quelques exemples : louer, donner en location, *luer* ; jouer, *juer*.

Eblouir, écrouelles font *ébluir*, *écruelles*.

Moi, *mi* ; toi, *ti* ; moisson, *misson* ; nettoyer, fait *netier*.

O se change en *ou* : rosée, *rousée*.

En *a* : gosier, *gasio* ; oui, *awi* ; omelette, *amelette* ; dommage, *dammage*.

Oi en *au*, du moins dans la prononciation. Doigt, froid font *dau*, *frau* ou *dô*, *frô* ; et presque tous les mots en *ois* et en *oir*, comme fois, trois qu'il faut prononcer *fau*, *trau* ; rasoir, *rasau*. Les verbes en *oir* sont exceptés et se prononcent comme en français. Cependant voir, s'asseoir font *vir*, *s'assir*. Choir fait *quéhir*.

Oi se change également en *i* comme voisin, *visin* ; voisine fait *visène*, ce qui rentre plutôt dans la classe des mots dans lesquels l'*o* doit être supprimé.

Ose se change en *osse* : *rose*, *chose*, *rosse*, *chosse* : et par un contraste inexplicable, quelques personnes qui se piquent de parler purement, disent *rose* pour *rosse*, mauvais cheval. Le peuple qui ne fait pas cette différence, dit *rosse* pour la fleur et pour le mauvais cheval.

Oq, *ou* et *oup* se changent en *o* : *coq*, *cou*, *coup* font *co*.

Ou en *o* et en *au* : *joue*, *jaue* ; *poumon*, *pomon*.

Où se change en *du* : *Où* vas-tu ? *Dùs-te* vas ?

Osse en *oche* : *Carosse*, *Caroche*.

P

Se change en *r* : insupportable, *insurportape*.

En *b* : *poutrelle*, *boutreule*.

Q

Se prononce comme en français et se change en *g*, comme dans *liqueur*, *quille* qui font *ligueur*, *guille*. En beaucoup d'occasions cette lettre devrait être remplacée par le *K*.

R

Se prononce comme en français.

Re se change en *er* : *revanche*, *se revanger*, font *ervinque* ou *ervinche*, *s'ervenger*.

R se change en *l* : *rare*, *rarement*, *morue*, *serrure* qui font : *rale*, *ralement*, *molue*, *serule*.

R en *n* : *irréprochable*, *inréprochape*.

R vis-à-vis *e* final se supprime presque toujours.

Promettre, *propre* font *promete*, *prope*.

S

Comme en français, et se supprime quelquefois. *Scolastique*, *colastique*.

Entre deux voyelles, se double toujours, ainsi que dans les mots en *eux*, qui font *eusse* au féminin : *trompeuse*, *menteuse*, *gueuse*, *rêveuse*, *voleuse* qui font : *trompeusse*, *menteusse*, *gueusse*, *rêveusse*, *voleusse*.

Au commencement des mots, lorsqu'elle est suivie d'une consonne, se change ordinairement en *es*, lorsqu'elle ne se supprime pas : *spectacle*, *espectaque*.

Sa, *si* en *che* : *siamoise*, *savatte*, *chamoise*, *chavate*.

T

Se change en *q* : *arête*, *érèque*.

Ti en *si* : *digestion*, *digession* ; mais *indigeste* fait *indigesse* ; *peste* fait *pesse*.

Tre en *te* par la suppression du *r*, ainsi que nous l'avons déjà vu : *abattre*, *abate*, et dans tous les verbes en *re*, excepté ceux en *ire* qui se prononcent comme en français.

T final en *l* : *parapet*, *parapel*.

U

Se prononce *ue*, en faisant entendre sensiblement l'*e* muet, et se supprime souvent. Exemple : *lui*, *souris*, *nourrir*, *mourir* qui font : *li*, *soris*, *norir*, *morir*.

U se change en *eu* : *plume*, *fumée*, *bossu*, font : *pleume*, *feumière*, *bocheux*.

En *er* : *toupie*, *soulier* font : *torpie*, *sorlet*.

O : *truelle*, *troielle*.

I : *humeur*, *numéro*, *himeur*, *liméro*.

Ur en *our* : surnom, *sournom*.

V

Ve final se change en *fe* : vive, veuve, font : *vife, vefe*.

V en *b* : cadavre, *cadabre*.

Vre se change en *fe* : pauvre, *pofe*. Cependant ce mot prend quelquefois un *r*, alors le *v* reste. Pauvres gens, fait *povergens* ; néanmoins pauvre prêtre fait *Pofe-Préte*. Il faut beaucoup d'usage pour connaître toutes ces variations.

W

Se prononce en glissant légèrement sur l'*u* qui est très bref. Il faut dire *ua, ue, ui, uo*, d'une syllabe. Prend souvent la place du *g* : regarder, gâter, font : *rwetier* ou *er'wetier*, *water* ; gagne, fait *wane*.

X

Se prononce *isque*, en faisant sonner l'*es* et se change conséquemment en *que* : fixe, fixer, *fisque, fisquer*. Faulx, instrument tranchant, fait *fauque* ; cependant chaux [calx] fait *cauche*. Il se change aussi en *ss* : toux, *tousse*.

Y

Comme en français, excepté qu'on ouvre fort le mot grec [graique] : il est peu usité, et presque toujours se remplace par *i*.

Z

Se prononce *zête* ou *zéta*, du grec *zita*. C'est encore un changement du *d* en *t*, ou plutôt c'est le son grec conservé presque sans altération. Il se change souvent en *ss* : douze, *dousse* ; en *c* : quinze, *quince*.

Il est à remarquer que les voyelles sont presque toujours brèves dans le corps des mots où elles sont employées. Je ne connais d'exception que pour l'*a* suivi d'un *i* ; *é* est presque toujours fermé : même, *même* ; extrême, *extrême*, etc.

Je suis loin d'avoir indiqué tous les changements de lettres qui s'opèrent dans ce patois ; je ne me suis pas proposé d'épuiser la matière : on en rencontrera beaucoup d'autres dans ce dictionnaire.

J'ai fait mon possible pour peindre la prononciation ; on sait que cet article est extrêmement difficile, parce que tous les cantons de la France en ont une qui leur est particulière ; et si la peinture de la bonne prononciation française est si difficile à rendre, comment aurais-je pu me flatter d'indiquer celle de ce patois dans lequel on n'a jamais rien imprimé ?

.o000o. .o000o. .o000o.

DICTIONNAIRE ROUCHI-FRANÇAIS

A*

A. Cette première lettre de l'alphabet n'a pas d'autre son qu'en français ; il en est de même de l'*i* ; l'*u* reçoit quelquefois une modification qu'il n'est pas toujours aisé de saisir ; l'*é* et l'*o* ont un son impossible à peindre ; l'*ô* approche beaucoup de l'*o* français.

A, au. A c' cat ! au chat !

A, aux. V. *Aze*, mot tiré du celto-breton, mais sans en avoir conservé la signification.

A, dans. A bref tems, dans un tems fort court.

A, elle, devant une négation. *A* n'fait rien, elle ne fait rien. On doit prononcer *fé* ; je suivrai cette orthographe.

A ou Ah ! Locution moqueuse qu'on accompagne du mot *Colas*, et qu'on prononce en ouvrant fortement la bouche, pour contrefaire un niais ébahi. *Ah ! Colas*.

AAN, s. m., époque des semailles faites. « L'Aan est fini », les semailles sont faites. Environs de Maubeuge.

ABAIRE, aboyer. Il abait, il abayait, il a abait.

ABALÉTE, s. f. arbalète. On dit au figuré : il a joué dé s' n'abaléte, pour dire : il a fait un enfant. V. Albaléte.

ABALOUR (envoyer). Envoyer quelqu'un chercher quelque chose qu'il ne trouvera pas. On dit en français, dans le style familier, abalourdir, rendre lourd, stupide. Danet, dans son dictionnaire latin, français et polonais, confond abalourdir et abasourdir qui ont pourtant une signification bien différente. « Abalour les piés sont lourds » dit-on pour se moquer de ceux qu'on a envoyés Abalour.

ABASSEMÉN, s. m. abaissement. *E* dans le patois rouchi, se prononce toujours devant *N* comme dans moyen, lien, etc. Je supprime le *t* final dans les adverbes, parce qu'il ne se prononce jamais. On prononce abass'mén, par synalèphe ; il en est de même pour tous les *e* muets au milieu des mots.

ABASSIER, v. abaisser. L'*i* déplacé. Le *r* final des infinitifs ne se prononce pas, si je l'ai conservé, ce n'est que pour le distinguer du participe. S'abassier signifie quelquefois fléchir ; jé n' m'abass'rai point si bas, je ne fléchirai pas. Abassier se dit aussi pour baisser : abasse-toi, baisse-toi.

ABATAGE, s. m. Outre les significations que l'on trouve dans les dictionnaires français, ce mot signifie tuage des bestiaux qui servent à la nourriture de l'homme, surtout des bêtes à cornes. Si le peuple s'en servait, il dirait abatache.

ABATE, v. a. abatte. I d'abat d'belles, mé (mais) ch'est del gueule ; se dit d'un grand parleur qui agit plus en paroles qu'en effets ; Le *r* des infinitifs en *er*, *dre*, *tre* se supprime toujours. Un [on] dirôt qui va tout abate. On dirait qu'il va tout faire.

ABATEMÉN, s. m. abatage. Abatemén de mason, abatage de maison. C'était autrefois une punition qu'on exerçait contre des étrangers à la ville de Valenciennes, qui avaient maltraité un de ses habitans. Tous les corps de métiers s'assemblaient avec les insignes et les instrumens de leur style, des crochets pour abatte, des vivres, des munitions ; on allait, enseignes déployées, abatte la maison du coupable. Un tableau du tems, sauvé du naufrage et restauré, est déposé au musée de Valenciennes ; on y voit la sortie de cette ville, pour une expédition de ce genre.

ABATISSAGE, s. m. abattage, démolition. On trouve ce mot ainsi orthographié dans les auteurs ; mais dans la prononciation *ge* se change en *che*. Je ne connais pas d'exception à cette règle.

ABÉ, s. m. supérieur d'une abbaye. Du syriaque *abbas* qui signifie père. S'crét d'abé passe lés

moines.

ABÉ coco, Confesseur de marionètes. Petit abbé qui s'occupe plus de sa parure que de son état.

ABÉI, abbaye. On dit assez grossièrement au figuré : Aller à l'abéi d'sot b . . . e, pour dire aller en prison, parce qu'on est sot quand on est renfermé.

Abéi d'la trappe [Ete à l'], être marié ; parce qu'on est attrapé lorsqu'on est marié, en ne trouvant pas dans le ménage tout le bonheur qu'on s'était promis.

ABEIER ou ABAYER, v. n. aboyer. On dit aussi aboïer. Abayer était l'ancien français. V. *Proverbes* du XIII^e siècle, par M. G.-A. Crapelet, p. 10.

ABÉIME, s. m. abîme. En abêime, en grande quantité. In' d'y a en abêime, il y en a considérablement.

ABÉMÉR, v. a. abîmer, accabler de coups. Il l'a abémé d'cops.

ABENGHE tournoise, monnaie de compte dont il fallait quinze pour faire le sol tournois, qui valait cinq liards.

« Offrant pour récompensation quant ad che pour nous et pour yaux à trover voye pour ledit deub pooir compétamment recouvrer, comme de mettre sur cascun lot de fort brassin, et sur les aultres ouvraiges de brasserie à l'avenant, avecq che que paravant y estoit, une abenghe tournoise, et d'icelle abenghe devoir appartenir à nous le moitier, et à noditte ville l'autre moiet. » *Privilèges de Valenciennes de 1212*.

J'avais envoyé à M. Roquefort, avec cette phrase, la valeur de l'abenghe tournoise, cela ne l'a pas empêché de demander quel était donc un pareil produit puisque le souverain s'en réservait la moitié ? Ce produit était considérable. A cette époque Valenciennes, était peuplée de 30,000 âmes ; en supposant la consommation à un lot par deux individus, cela produira 15,000 lots par jour ; ou 5,475,000 lots par an, et par conséquent 22,811 livres 10 sols dont la moitié était de 11,406 livres 5 sols tournois, somme considérable alors.

ABENGUE. Ce mot se trouve ainsi orthographié dans le Glossaire de l'ancienne langue française, par Lacurne Ste-Palaye. Ce savant dit que cette monnaie valait le quart d'un denier. Elle était plus faible apparemment que l'abenghe tournoise, puisqu'il en fallait 60 pour faire le sol tournois.

ABÉQUI [donner] donner la béquée. « Il li a donné abéqui. » — Colas. Se dit de celui qui regarde la bouche béante.

ABERQUIN, Anberquin, s. m. Vilbrequin.

ABÈSSE [mère]. Celle qui tient un lieu de débauche, de prostitution. Le grand vocabulaire écrit *Abèesse*.

ABEUVRER, Abuvrer, v. a , abreuver, par métathèse.

Va-t'-en abeuver chés qu'vaux. Va faire abreuver ces chevaux. Lacombe et le grand vocabul., d'après Nicod et les anciens lexicographes, écrivent abévrer en quoi ils ont été suivis par Roquefort. Les autres anciens lexicographes que j'ai consultés, tel que Monet, Cotgrave, etc., ont écrits abbreuver. M. Lorin observe que ces mots tels qu'ils se disent en Rouchi se trouvent dans les auteurs des XII^e et XIII^e siècles. Le rouchi me paraît dériver immédiatement du bas latin *abeuvrare*.

ABEUVRO, s. m. abreuvoir. V. abuvrau.

ABIBOBU, s. m. Syllabaire. I sét s'n'abibobu tout par cœur, il sait son syllabaire. La Muse normande nous a conservé cette locution :

« Fait s'en abibobu à sen'apprentissage. » p.28.

Je crois qu'il fallait écrire sen, son, pronom personnel et non s'en. De même sen apprentissage. C'est absolument le même génie dans les patois rouchi, picard, flamand et normand.

ABIC ABAC, sans ordre, pêle-mêle. I mét tout abic-abac, il met tout sans dessus dessous.

ABILBOQUÉTE. Terme dérisoire employé par les enfants qui en sont encore à leur croix de par Dieu ou alphabet ; ils disent : croséte abilboquéte no mète [maître] i n'a point d'barète.

ABIMER, v. a. gâter, salir, détruire. Est aussi employé en ce sens dans le département de l'Orne. On aura plusieurs fois occasion de remarquer que beaucoup de mots rouchis ont cours en Normandie, d'où il est possible que nous les ayons reçus. Il a tout abimé s'capiau. Employé dans ce sens dans le Dictionnaire français-anglais de Cotgrave : il a abysmé son ennemi ; « *he hath*

wholy suppressed, or utterly ruined, his enemy. » V. abémer.

ABISTIQUER, v. a. accoutrer, arranger mal, en parlant de la parure. Come té vlà *abistiqué* ! On dit aussi abistoquer, mais moins fréquemment. M. Lorin croit que ce pourrait être le terme rabistoquer que je ne connais pas ; puis il ajoute : « Peut être du septentrional bist, bon, excellent *Abistoquer, rabistoquer*, continue-t-il, mettre dans le meilleur ordre. Conjecture archi-hasardée. » Je ne la trouve pas si hasardée ; parce que je n'ai entendu ce mot qu'en mauvaise part, il ne s'ensuit pas qu'il ne puisse avoir été employé en bonne part.

ABLAIS, embarras. Faire des ablais répond à cette locution familière ; faire des embarras. Du bas-latin *abladium*, qui signifie dépouilles des champs et des accessoires tels que chaux, fumier, etc.

ABLO, s. m. morceau de la grosseur nécessaire pour emplir la bouche. Un ablo c'est une bouchée. Morte [mordre] un *ablo*.

ABLO, boulette empoisonnée que l'on donne aux chiens dont on veut se défaire. Boucon. « I li a donné l'ablo ou l'morciau » .

Ablo d'berger. Morceau qu'on rend meilleur en conservant une forte partie du mêt pour manger avec la dernière bouchée de pain. On le nomme aussi cras ablo. On dit encore d'un goulu : « A lés ablos carrés, i n'donne qu'un cop d'dént, à zés ronds, i l'zavale tout drôt » .

ABLO ou **ABLOC**, sorte de socle en pierre, pour soutenir les piliers de bois d'une grange.

ABLO, morceau de bois ou de pierre que les charpentiers mettent sous la pièce qu'ils travaillent, pour la tenir un peu en l'air, ou sous un fardeau pour avoir moins de peine à le relever.

ABLONGÉ. V. abongé.

ABLOQUÉ. Lorsqu'on a placé l'ablo, l'ouvrage est abloqué. Au fig. on dit que quelqu'un est mal abloqué, pour dire mal habillé, mal arrangé, mis sans goût. On disait anciennement abloquer pour affermir un ouvrage, ce que l'on nomme aujourd'hui caler, poser des cales.

ABLOQUER. Abloquer un ouvrage, c'est le faire vite et mal ; c'est aussi l'ébaucher, le dégrossir.

ABLOQUEUX. Celui qui fait vite et mal. On l'emploie aussi comme adjectif mais plus rarement.

ABLOQUEUX, maladroit qui fait mal son ouvrage. T' père étôt méte, et ti t' n'est qu'un abloqueux.

ABLOUQUE, boucle. M. Lorin fait observer que ce mot se dit à St-Quentin. « On appelle, dit-il, marché aux ablouques, un lieu écarté de la promenade qui sert aux rendez-vous amoureux, et où l'on trouve souvent le matin des boucles [ablouques] ou d'autres affiquets perdus la nuit ... ! »

ABLOUQUER, boucler, attacher avec une boucle.

ABOIER. V. abéier.

ABOIEUX, aboyeur. Richelet écrivait aboïeux et faisait prononcer aboyeur.

ABOÏEUX, Celui qui crie les enchères dans les ventes à l'encan.

ABOIS [ête aux]. Etre réduit à ne savoir que faire ni que dire, être fort embarrassé. Boileau a dit à peu près dans ce sens :

« Où l'on voit tous les jours l'innocence aux abois » .

Sat. 1, v. 219.

ABOLIR, v. a. rouer de coups. I l'a aboli d'cops ; il l'a accablé, roué de coups. « Lui disant que, sans le respect qu'il avoit pour ces braves dragons, il lui donneroit un soufflet et l'aboliroit, ce sont ses termes. » *Requête au Magistrat de Valenciennes* du 8 mars 1758.

ABOMINAPE. Abominable.

ABONDANCE. Abondance de bien n nuit pas. Ce proverbe si connu, si répandu, ne se trouve ni dans Leroux, ni dans Lamésangère qui a donné un choix de quelques proverbes. Le premier de ces parémiographes a : « Ce qui abonde ne vicie pas. » Mais c'est un axiome de droit.

ABONDRO, s. m. Littéralement : *à bon droit*. Pour boire qu'on donne aux ouvriers. « T'aras un *abondro* ; t'as eu un abondro. » Profit des domestiques.

ABONE, s. f. Nom que donnent les tanneurs aux morceaux d'écorce de chêne assez grands pour contenir les plus petits, lorsqu'on les forme en faix.

ABONGÉ ou **ABLONGÉ** [mal], mal arrangé. S'emploie aussi d'une manière absolue. Come té vlà *ablongé* ! Répond à cette locution : comme te voilà fagoté !

ABONNEMENT. Action de mettre, de placer des bornes à une terre, pour en marquer les limites. V. *Déseurée*.

ABONNIR, rendre meilleur, améliorer. On emploie ce mot dans le sens de placer des bornes. V. *Aborner*.

ABORNER, placer des bornes pour indiquer les héritages, pour distinguer un champ d'un champ voisin, en marquer les limites. D'un usage général.

ABOU ou **ABOUT**, s. m. peine, embarras. Avoir d' l'abou, c'est éprouver beaucoup d'embarras pour arranger ce qui est en désordre. On dit, par antiphrase : un bon *abou*, pour exprimer un ouvrage désagréable et difficile à faire.

ABOU. Les ouvriers disent, lorsqu'ils travaillent en ville : retournons à l'*abou*, retournons à l'ouvrage.

Abou se dit de l'ouvrage que font les ouvriers pour leur compte particulier.

About se disait, selon Danet de l'extrémité de toute sorte de charpenterie mise en œuvre.

ABOUTANT, aboutissant. « Lés tenans et lés *aboutans* d'une terre » terme de pratique par lequel on entend les champs qui tiennent ou aboutissent au terrain dont on parle. Ce mot paraît venir du bas-latin *abbotum* ou *abboutum*.

ABOUTONNER, v. a. boutonner. *Aboutonne* t' n'abit. Espagnol *abotonar*.

ABRE, arbre [arbor]. Comme en Lorraine et en Normandie, selon Lacurne Ste-Palaye. Qui aime l'*abre* aime les branques. Qui aime le père doit aimer les enfants.

ABRUIVER, abreuver. V. *abuvrer*. Ce mot se trouve dans Cotgrave qui renvoie à *abbreuver*. Espagnol *abrevar*.

ABSOLUTION. Telle confession, telle *absolution*. Selon la demande, le conseil ; on n'en saurait donner un bon si la demande n'est pas sincère, si on ne dit pas tout.

ABSOUT, absolu. De suite, sans remise ni délai. *Mot absout*, ordre impérieux, irrévocable. I faut venir *absout*, sur le-champ. Le *t* se prononce.

ABUS, mécompte. I n'y a d' l'*abus* à nos compte. La chose n'est pas arrivée comme vous le dites, ou comme nous l'espérons.

ABUSIER, abuser, tromper. I l'a *abusiée*. Il l'a trompée, il lui a fait un enfant.

ABUSIEUX d' files, séducteur, trompeur. On trouve *abuseux* dans Cotgrave.

ABUTER, v. a. V. *Ramoteler*. Faire une butte autour d'une plante.

ABUVRER, métathèse d'abreuver. Se trouve dans le grand vocabulaire. Lacurne Ste-Palaye, sous ce mot, cite les poésies de Froissart, manuscrit, p. 287, col. 1.

ABUVRO, abreuvoir.

AC, acte. T'as fét d'tés *acs*. Tu as fait des tiennes. En Lorraine et dans les départemens septentrionaux de la France, se prend en mauvaise part. *Faire de ses actes*, c'est faire de mauvaises actions.

ACABELMÉN, accablement.

ACALI, avoir des cals aux mains. Il a les mains tout acalies.

ACANALIER [s'] s'encanailler. Ne se dit que par ceux qui parlent mal. Jé n' veux point m'acanalier.

ACATER, acheter. *Acater* au tiér [cher] dénier, acheter fort cher. — Au rababo, en déduction de ce qui est dû.

Ce mot est fort ancien dans la langue : Trévoux cite ce passage, tiré des manuscrits de Philippe Mousk, sur l'histoire de France :

Por çon que Grigore eil pape

De son avoir ait *acaté*

Le don de l'aspostolité.

Se trouve aussi dans d'autres vieux poètes. Du bas-latin *accaptare*.

« Ic il ieust nul de la hanse ki eust u li compaignie si come d'acater u de vendre. »

Ordonnance de la Hanze, citée par M. de Reiffenberg, nouv. archiv, n°6, p. 383.

ACATEUX, acheteur. I n'y a pus d'erwétieux qu' d'*acateux*. Il y a plus de regardeurs que

d'acheteurs. « I n'y a nus sots vendeux, i n'y a qu' dés sots *acateux*. » Le féminin acateusse est peu usité. Dans l'Indice de Ragueau, on trouve le mot *acat*, ce substantif n'existe pas en Rouchi.

ACCESSEUR, assesseur. Accesseur du Juge-de-paix. *Assessor*. Quoique ce mot soit ancien, il est nouvellement introduit dans le langage populaire ; il y a conservé sa finale.

ACCIDENTÉ, ée, adj., qui a une infirmité. Ne se dit que par les personnes qui se piquent de parler correctement. Dites estropié.

ACCIPER, prendre subtilement. Du latin *accipere*, par apocope. Je n'ai pas compris ce mot dans les premières éditions de ce patois, parce que je l'ai entendu dire en plusieurs endroits de la France ; il se trouve dans le Dictionnaire des proverbes de Leroux, et dans celui du bas langage. Bouchon Dubournial s'en est servi dans sa traduction de Don Quichotte, liv. 1, ch. 30. « Mariez-vous, vous dis-je, et *accipez* ce beau royaume de Micomicon » .

ACHA ! Interjection. *Acha !* Véions, Ça, voyons. Celto-breton *ac'ha*, même sens. Dans le patois limousin on dit, pour encourager : *arça !* En rouchi ce terme annonce presque toujours une menace.

ACHATER, acheter. C'est ainsi qu'on orthographiait ce mot à Valenciennes, au XVIII^e siècle : de là à *acater*, il n'y a pas eu grand chemin à faire.

ACHE, âge. On n'té d'mante point l'*ache* qu' t'as, dit-on à un indiscret qui dit son avis, Fême sache n'dis point s' n'*ache*.

ACHE ! sorte d'interjection qui exprime que quelque chose est dégoûtante, et que l'on prononce toujours avec le geste du dégoût. On s'en sert pour détourner les enfants de porter à la bouche quelque chose de malpropre, ou qui pourrait leur nuire. C'est une aphérèse de *cacache* [caca] celto-breton *ac'h* même sens. V. le Glossaire de Lacurne Ste-Palaye au mot *ach !* Oudin, Dict. fr. esp., dit que c'est une expression de douleur qu'il rend en espagnol par *ahi !*

ACHELIN, bois de menuiserie. Je pense que c'est ce qu'on nomme aujourd'hui fénte.

ACHEMÉTE, prononcez ach'méte. Ornement de tête qu'on met aux nouveaux-nés qu'on va baptiser. « Vient du vieux français *acesmer*, achesmer, orner ; dont les exemples sont fréquents dans nos anciens écrivains. » Note de M. Lorin. L'achméte n'est pas un simple ornement quoiqu'elle soit en dentelles ; mais elle présente plus de facilité de décoiffer l'enfant pour répandre l'eau sur sa tête.

ACHERTÉNE [éte]. être, rendre certain. Le vieux français avait *acerténé*, même le verbe et l'adverbe, ainsi qu'on peut le voir dans Cotgrave, et que l'observe M. Lorin. V. le Gloss. de Lacurne Ste-Palaye, au mot *acertainer*.

ACHÉTE, s. f. assette. Sorte de marteau à l'usage des plafonneurs, ayant une tête d'un côté pour attacher les clous, et un tranchant de l'autre pour couper les lattes.

ACHETERESSE, acheteuse. « Persistant, ladite achepteresse, à vouloir les prendre, luy at sans raison donné entre plusieurs autres coups, un grand soufflet. » *Requête au Magistrat*.

ACH'FER, achever. Mauvaise prononciation.

ACH'PÉTER, couper avec un couteau, en faisant beaucoup de copeaux. — Hacher mal. Peut se rendre en français par hachoter, qui n'existe pas.

ACH'TEURE, en ce moment, à cette heure. J'irai tout ach'teure.

ACHOPPEMENT, saisie, arrêt. « Il n'était plus en son pouvoir de lui laisser suivre ladite pièce de drap, attendu l'achoppement. » *Pièces de procédure*. « A dit quand même l'arrêt ou achoppement en question ne serait point enregistré » .

ACHOPPER, arrêter, saisir. « Que le Sr. Henry, comme maistre juré du stil des drapiers, l'avait fait achopper, ensuite de la permission qu'il lui avoit donné en sadite qualité » ... « Il suffit que ladite pièce a esté achoppée à sa requeste par l'huissier. » *Pièces de procédure*.

« Mesme ordonnance de faire inventaire, lequel se trouve achopé parce que le greffier de la Halle-Basse n'a estre au greffe de cette ville le procès de première instance. » *Requête du 13 avril 1699*.

ACLOPIN, jeune apprenti. On dit aussi d'un mauvais ouvrier : Ch'est un aclopin. M. Théodore Lorin pense que ce pourrait être une corruption de galopin. Je n'ai rien à opposer à cette opinion, pourtant j'avoue qu'elle ne me paraît pas satisfaisante. Je croirais plutôt que c'est une altération de happelopin, qu'on trouve dans nos vieux auteurs ; ce qui me le confirme, c'est que M.

Estienne, dans le vocabulaire qu'il m'a envoyé des mots du patois de Maubeuge, écrit aplopin.

ACOIL, accueil. I li a fait d' l'acoil. V. Akeul et Akeulir. V. aussi acuil.

ACOITIR, arranger de manière à ce que la chose soit bien unie, bien douce, en parlant d'un nid d'oiseau, d'un lit de paille ou de foin, pour qu'il présente une couche unie. Peut venir du vieux français coite, lit, qui vient directement du grec.

ACONDUIRE, conduire quelqu'un, l'introduire quelque part. Vieux mot français resté dans notre patois, que Cotgrave rend par *to conduct*. — Mener une chose sur le lieu qui lui est destiné.

ACORDACHE, accord, convention.

ACORDICHE [I faut qu' j'] Prononciation des paysans du Hainaut Belge ; pour le présent du subj. de tous les verbes ; il faut que j'accorde.

ACOU [Donner d' l'] accueillir, écouter favorablement. « N' li donne point d'*Acou*. » Peut-être faudrait-il écrire acout. Du lat. *auscultare*. On a dit autrefois *escoust*.

« Pour riches gens qui vivent à cher coust.

Mais povres gens n'ont partout point d'*escout* »

Molinet, fol. 78, r.

ACOURCHER, accourir, raccourcir. V. Beaumanoir, coutumes de Beauvoisie, p. 91.

ACOURCHER, rendre plus court, troussez ses vêtements. Patois de St-Rémi-Chaussée, arrondissement d'Avesnes. *Acourcher* sés manches, c'est les retrousser.

ACOURCHER, prendre son cours. S'lét s'est acourché. C'est-à-dire son lait, en parlant d'une nourrice, a pris son cours.

ACOURIR, accourir. J'aqueure, t'aqueures, il acqueurt, nous acourons, t'acourôs, j'ai acouru, j'acourerai, j'acourerôs, aqueurs, qu'il aqueurche.

« Si luy pryé que le sequeure

Malle mort, dit-elle, m'*aqueure*

Tantost me puist atourner... »

Rom. de la Rose, v. 16583.

ACOUT, accueil. V. acou. M. Estienne dit qu'à Maubeuge on prononce *acoute*.

ACOUTE, impér. du v. acouter.

ACOUTE, s. m., contes en l'air, niaiseries. N'est d'usage que dans cette phrase proverbiale : Des acoutes s'i pleut.

ACOUTER, écouter. De même en Bourgogne, d'*auscultare*. J' n'ai pas voulu l'*acouter*, ancien français.

ACOUTER [s'] parler. Réfléchir à ce qu'on va dire, parler avec prétention.

ACOUTEUMER, accoutumer. J'y sus tout *acouteumé*.

ACOUTIER, ouvrier qui fait des habillemens d'enfans, d'étoffes légères. « Acoutiers de saye ou sayettes. » Chartes des Merciers.

ACOUTUMANCE, habitude. Ce vieux mot est encore usité en rouchi. On l'écrivait avec deux cc. On le trouve encore dans les maximes de Larochefoucault. « La jeunesse change les goûts par l'ardeur du sang, et la vieillesse conserve les siens par l'*acoutumance* » Max. 109. Ce mot se trouve aussi dans Boileau, Lafontaine, etc. Je pense qu'on ne s'en sert plus guère en France, quoiqu'on le trouve dans les dictionnaires.

ACQUE ! Interjection. V. ache !

ACQUÉRER, acquérir. *Coutumes d'Orchies*, manuscrites, p. 36.

ACRAPER [s'] s'attacher, en parlant du lait qui s'attache au poëlon lorsqu'on le fait bouillir.

ACRAPIR [s'] se salir, en parlant de gens malpropres dont la peau est couverte de crasse, par défaut de se laver, par comparaison avec cette espèce de crasse qui couvre la tête des nouveaux-nés, et qu'on nomme crapes.

AGRAVÉNTER, accabler de travail, en donner au-dessus des forces de la personne ou de l'animal. Boiste dit que de l'Académie. On écrivait autrefois *aggravanter*. V. les anciens lexicographes :

Si ne seront point ces peines

Egalez au dur ennuy,

Qui par traces inhumaines

Me rentraisne avecque luy,

Et qui d'un faix inconstant

Me va tout *accravantant*.

Jacques Tahureau, poésies, p. 140.

cité par Lacurne Ste-Palaye.

ACRAVÉNTER (s'), travailler plus qu'on n'a de force.

ACROCHE ! Exclamation qui signifie *atrape*, dont on se sert lorsqu'on a dit à quelqu'un un mot bien appliqué, ou en donnant une taloche.

ACROIRE. « Un (on) li f'rôt *acroire* qui fêt noir en plein jour. » Tant il est crédule !

ACROITE, v. a., augmenter sa dette en prenant de nouveau à crédit. « Il *acrôt* toudi et n'paie jamés rien. » *Acroite* sés dettes. Je ne lui connais d'usage qu'au présent de l'indicatif et au participe *acru*. Il a *acru* s'dette.

ACRUIR, v. a., mouiller, humecter, rendre humide. « I m'a tout *acrui*. » *Acru-ir*. « Eh, bé ! Qu'est-ce qué c' n'einfant là vié faire ici, on ? I va tout *s'acrui*. » Scènes populaires montoises par M. Delmotte. On voit que les montois suppriment l'r final.

ACUEIL, accueil. Dissyl.

ACUEULIR, accueillir. Espagnol *acullir*. V. *aqueulir*.

ACVER, achever. V. *aq'ver*.

ADAMER, entamer. Vocab. de Saint-Rémi-Chaussée, par M. Blanchard.

AD'AUTE. Locution familière et proverbiale qui a cours, je pense, en plusieurs endroits ; mais qui, en rouchi ne s'emploie jamais d'une manière absolue. « *Ad'outes* chelles lal sont cuites. » Cela signifie qu'on n'en croit rien.

ADAYER, ADAIER, agacer, vexer, tourmenter. Ne se trouve que dans les anciens écrits. Cotgrave rend *adayer* par *provoked*.

ADÉNIÉRER, faire argent pour payer les dettes d'une succession. Terme de la coutume de Lille.

ADERCHER, adresser, réussir dans ce qu'on fait, ne pas manquer dans ce qu'on a entrepris.

En l'escut l'aderchièrent,

Si qu'il li ont crait et croe

Anciennes poésies manusc.

V. Maladercher.

ADÈS, alors, en ce moment. *Presently*. Cotgrave.

ADÉSER, toucher, approcher, attoucher. Cotgrave dit ce mot picard, et le rend en anglais par *to touch*.

ADICION, addition, première règle d'arithmétique. Espagnol *adicion*, du latin *additio*.

ADIER, hâtier. « Avoir livré deux *adiers* pour poser les broches à rôtir. » *Mémoire du serrurier*. Du lat. *hasta*, lance, parce que le *hâtier* sert à soutenir le bout pointu de la broche, comparée à la lance.

ADIEU. « *Adieu*, Luc, t'père vendôt du chuque (sucre). » Manière dérisoire de prendre congé de quelqu'un dont on se moque. « J'aime mieux dire bonjour à m'marchandise qué d'li dire *adieu*. » J'aime mieux ne pas vendre que de le faire sans sureté.

ADMÉNÉ, déclaré.

ADMENER, déclarer, faire connaître.

ADOMICILIER, fixer, établir domicile.

ADON, alors, autrefois, dans ce temps là. Dans le Jura, ce mot signifie *jusqu'à présent*. *Adonq*, Vocabulaire austrasien ; Bourguignon *aidon*.

« Ki *adont* eust oy

Le duel de mère courchie » .

Sottes chansons couronnées à Valenciennes. p. 63.

Adon come adon, alors comme alors. En anglais *then*. « Le marquis de Mont Ferrand vint *adonc* le quinzième jour avœc les pélerins à Zadres. » *Chronique en dialecte Rouchi*. Buchon, tome 3, p. 279. On écrivait aussi *Adoncques*.

« Car je n'avoye esté oncques

Si gay comme je feuz *adoncques* » .

Rom. de la Rose, v. 700.

Du latin *tunc*, selon Barbazan et M. Lorin ; *ad tunc*.

ADOQUER, atteindre le but qu'on voulait frapper.

ADOUCHIR, adoucir.

ADOUCHISSEMÉN, adoucissement.

ADRÊCHE, adresse. De même en Picardie. Voyez au mot *adercher* une acception du mot *adrêche*, qui ne se rapporte à aucune autre usitée en français et qui exigerait la création d'un mot nouveau pour être bien entendue. On trouve *adrêche* dans les anciennes poésies :

Chil est del siècle départis,
Ki iert des honors lert la voie et l'*Adrêche*,
Large, cortois, saiges, etc.

Cités dans le Glossaire de Lacurne Ste-Palaye,

p. 139.

ADRO, adroit.

ADROTMÉN, adroitement.

AVÉNÉR ou **ADVINER**, autrefois **ADEVINER**. Espagnol *adivinar*, Deviner un secret, une énigme.

ADVÉNÊTE, s. f., chose qu'on donne à deviner, énigme. Ceux qui parlent délicatement disent *devinète*. Le wallon dit *advinat* dans le même sens.

ADVÊTUE (terre), terre couverte de ses productions. Cout. de Cambrai, art. 23, lit. 12. A Valenciennes on dit *tière avétie*.

ADVÊTURE, action de meubler la terre pour la récolte, de semer, de replanter. *Cout. de Cambrai*. tit 12, art. 22.

AEURER, mieux **AHEURER**. Régler un enfant, l'habituer à prendre ses repas à une heure fixe. Du vieux français *ahurer*, dit M. Lorin.

AFACHON. V. Fachon.

AFET, à mesure. V. fêt à fêt. « Si se logèrent en une isle qu'on clayme Saint-Nicolas au fort : et à fait que les autres pélerins venoient, ils se logeoient en ceste isle. » *Buchon, chronique en dialecte Rouchi*, tom. 3 p. 278.

AFFIERT, *erte*, adroit, adroite.

AFFIERTER (s'), s'y prendre adroitement. « I s'*affierte* à fachon. » Il s'y prend adroitement. Ce mot, en usage à Maubeuge et dans les environs, selon M. Estienne, est un vieux mot français qui signifie être convenable. Il *affiert*, il convient ; mais on ne trouve pas l'infinitif *affierter*. A Maubeuge on dit s'affierer.

Car il n'*affiert* à vostre nom
Que vous faciés ce ennuy non.
Rom. de la Rose. V. 3781.

Je les gloserai tout à temps,
Au moins ce qui m'en *affiera*,
Si que chascuns cler y verra.
Id. V. 7466.

Autre vengeance en convient prendre
Ne vous *affiert* pas tel office.
Id. V. 8133.

AFFORAIN, étranger, domicilié, qui ne jouissait pourtant du droit de bon voisin qu'autant qu'il avait femme, enfans, et qu'il résidait six mois continuels chaque année, dans la ville de Liège.

AFFORER, mettre des marchandises en vente après avoir été égardées, surtout les boissons qu'on *afforait* [perçait d'un forêt] pour en faire la dégustation ; et les autres marchandises évaluées.

AFICO. V. Afiquau.

AFILÉE, corde qui sert à conduire la charrue, les chevaux de devant à un chariot. — Fig. Chaîne qui attache les galériens l'un à l'autre. « T'iras à l'*afilée* » .

AFIQUAU ou **AFIQUO**, petit morceau de bois que les tricoteuses attachent à leur ceinture, et dans lequel elles placent l'aiguille de la droite. On se sert, pour le même usage, d'un os de pied de mouton. On dit *affiquet* en français ; mais ce mot ne se trouve pas dans les anciens lexicographes.

AFIQUE, adroit. Il est ben *afique*.

AFIQUER, v. a. Arrêter avec du fil et une aiguille, pour indiquer où l'ouvrage doit commencer

; on *afique* aussi avec des épingles. « Al a *afiqué* s' mouquau, avec eune épinque. » Elle a attaché son mouchoir avec une épingle. Pour dire qu'une chose tient bien, on dit qu'al ést ben *afiquée*. Du latin *affigere*, attacher.

AFLIGÉ, estropié. Lorsqu'on est affligé de l'esprit, on dit *debôché*. V. Débauché. Noter dame dés *affligés* : c'est une vierge qu'on invoque pour les estropiés.

AFOLER, étourdir au moyen d'un coup appliqué sur la tête. « Il l'a si ben *afolé* qu'i n' savôt pus s' tenir su sés gampes. » On dit aussi un bras, une jambe afolés pour blessés. *Affoler*, c'est dans le langage austrasien, faire une plaie incurable.

Cotgrave rend ce mot en anglais par *to foyle*, blesser. Ce vieux mot français est conservé dans les campagnes. Les poètes Desportes et Regnier l'ont employé, le dernier a dit :

Or avec tout ceci le point qui me console,
C'est que la pauvreté comme moi les *affole*.
2è Sat.

« A la cheute se falloit bien garder qu'ils ne tombassent sur la teste, sur les pieds, ou aultres parties du corps ; car ils tombaient de poincte, c'estoit pour droict engainer, et eussent *affolé* la personne. » Rabelais, liv. 5 chap. 9. « io, io, io, respondirent tous. Vous nous *affolerez* de coups, Monsieur, cela est seur. »

Id. liv. 4 chap. 16.

C'est bien par argument prouvable,
Que la débonnaire et la molle
Leur ment et les blesse et *affolle*.

Rom. de la Rose. V. 5066

Si m'a fait pour mieux m'*affoler*
La tiene flesche au corps voler,
Qui courtoysie et appellée.

V. 1777

Ah ! le bourreau, le traître, le méchant,
Il m'a perdue, il m'a toute *affolée*.

Lafont. Conte du diable de Papefiguière.

Ces vers, le bonhomme semble les avoir pris, entièrement de Rabelais. Liv. 4. chap. 47.

Ce mot pourrait bien nous venir de l'espagnol *afollar*, maltraiter. M. Lorin pense qu'il pourrait être formé du verbe *fouler*, et peut-être aussi de l'adjectif *fol*, alors il signifierait rendre presque *fou* par un coup violent. Il ajoute : Martial d'Auvergne écrit *affouler*.

On trouve dans cet auteur, arrêt 4, *affoler*. « La dicte dame se plaignoit : disant qu'il lui avoit baysé la robe si rudement qu'il l'avoit cuidé *affoler*. » Et au 32è arrêt : « Que sa dicte nourrice laissast son enfant crier tout par luy à son aïyse, et que lors il cheust en quelque lieu, et s'*affolast*. »

Affouler se trouve dans l'édition de 1731 et non dans celle de 1544. On a aussi employé *affoler* dans le sens de *raffoler*. « Le roi et la reine, qui étaient *affolés* de leur belle fille, lui firent mille caresses, et la tenaient incessamment dans leurs bras. »

Conte de Peau d'âne, vers la fin.

AFOLURE ou **AFOULURE**. blessure, contusion avec gonflement. Ne se dit plus qu'à la campagne.

AFRANQUIR, affranchir, enhardir. *Affranquire* en bas latin, signifie rendre libre.

AFRONT d' gueule (avoir un). S'attendre à un bon repas et le manquer ; morceau qui tombe en le portant à la bouche. S'emploie aussi pour affaire manquée.

AFRONTÉ, s. des deux genres, effronté. Ne se dit bien qu'au féminin. Ch'est eune *afrontée*.

AFRONTER, tromper, séduire une fille, abuser de sa bonne foi. « Luy ayant demandé pour quelle raison il voulait *affronter* sa sœur, il luy répliqua B...sse de p..., il faut que je t'*affronte* aussy. » *Information du 29 octobre 1675.*

AFRONTEUX, séducteur.

AFULER, v. a. cacher sa tête, l'envelopper, affubler. Ce mot, selon Th. Corneille, signifie *retrousser, empoigner* avec violence ; cependant les anciens lexicographes le donnent dans le sens de s'envelopper ; il y a même un ancien proverbe cité par Cotgrave, qui dit au mot *affubler* : « Il ne faut estre loup ni en affubler la peau. » *We must neither be, nor seeme haught.* Lacurne

Ste-Palaye dit aussi que l'explication de Th. Corneille prise de Borel, est mauvaise.

AFUTE (d'), comme il faut, comme il convient. « Ch'est un homme d'**afute**. » A Paris, dit M. Lorin, on se sert d'**affût** dans le même sens. V. *Dafute*.

AFUTER, aiguiser, en parlant des outils de menuisier, de charpentier, de sculpteur, et autres ouvriers en bois et pierres. En termes d'argot, **affuter**, c'est tromper. Du lat. *acutus*, aigu.

AFUTIAUX, bagatelles, petits ornemens de peu de valeur. Se trouve dans le Dict. du mauvais langage par Roland, et dans Boiste qui l'indique comme inédit. Aucun de ces auteurs ne lui donne l'extension qu'il a en Rouchi. — Parties naturelles de l'homme.

AGACHE, s. f., ancien français. Pie, lat. Pica. A Paris et dans quelques endroits on dit **agace**. Picard, **agache**. L'italien **gazza**, **agazza**. L'arabe et le persan **akak**, sont, ainsi que notre mot, des onomatopées du cri de la Pie. — Fig. femme bavarde, qui a une langue d'**agache**.

AGACHE (nid d'), cor au pied. **Agassin**, Cotgrave. **Agacin**, Trévoux.

AGACHE (brén d'), gomme du cérisier et autres fruits à noyaux. « N'brés point, t'aras du bren d'agache, » dit-on à celui qui se plaint. L'Académie écrit **agace**, **agasse**. En Normandie on a le verbe **agacher**, pour quereller. Languedocien **agasso**. Il y avait à Valenciennes le cul de sac des **agaches**, peut-être de l'habillement des carmes qui le fréquentaient, et près du couvent desquels il était situé. L'auteur de l'essai d'un Dictionnaire comtois-français, écrit **agasse**, et donne ce mot comme étant du patois de son pays.

AGACHE, s. f. terme de tannerie. Taches noires qui sont sur les cuirs, aux endroits qui n'ont pas été saupoudrés de tannée, ce qui arrive lorsque ces cuirs n'ont pas été bien dégagés de la chaux.

AGACHER, v. a. provoquer de paroles, agacer, exciter. « N'**agache** point c' n'enfant là, il est assez solant. » « Jean Bonbled s'est tant oublié que le 20 du courant, il a tellement **agaché** le remonstrant, soit à coups de pierres. » « Et comme il n'est permis à personne d'ainsi **agacher** et frapper comme a fait ledit Bonbled... » *Plainte du 24 septembre 1678*.

AGAIANT, s. m. sorte de lézard jaune et noir, qu'on trouve dans les bois, quelquefois au fond de l'eau, salamandre. *Salamandra vulgaris*. Adj. Qui flatte la vue, cette étoffe est **agaiante**.

AGAISSÉ, terre grasse et froide, abondante dans l'arrondissement d'Avesnes ; on emploie la chaux pour l'échauffer afin de la rendre productive. V. *Dieudonné, statistique du Nord*. C'est aussi un schiste brunâtre, disposé par couches d'un pouce d'épaisseur. V. *Aguesse*.

AGALIR, v. a. unir, polir, adoucir, mettre en train d'aller, en parlant des machines, rendre leur mouvement le plus doux possible. Eprouver. De *æquare*, rendre uni.

AGAMBÉE, s. f. enjambée. « I fét des grandes **agambées** » .

AGAMBER, enjamber.

AGAMÉMON, amomon des jardiniers. *Solanum Pseudo-capsicum*. Lin.

AGAR, le même qu'Egard, inspecteur des denrées, des marchandises. *Coutumes d'Orchies*, p. 295. On le trouve ainsi orthographié dans les comptes.

AGARCHONNÉR (s'), fréquenter les garçons. Le grand vocab. dit que **agarchonner** signifiait traiter quelqu'un de **garçon**, c'est-à-dire de **fripouille**, de **débauché**. Je trouve bien dans Cotgrave le verbe **garçonner**, **to leacher**, qui revient à mon explication de **garçonnière**, qui la confirme. *A leacherous, or lascivious queane*. Nicod donne aussi : « **Garçonner** la femme d'autrui, **attractare uxorem alterius**. » V. *Garchon basselète*.

AGAZOULIER, v. a. exciter les petits enfans à parler ; leur dire des mignardises en les caressant, chercher à les égayer. « Al **agazole** ben ses enfans » .

AGÉS (les), les êtres d'une maison. « J' connos ben les agés dé s'mason. » Les dégagemens, les issues, les êtres. Bas lat. *aggestus*.

AGHAIS, époque fixée pour qu'un marché soit consommé. Faire un marché à **aghais**, c'est faire un marché en fixant une époque après laquelle on ne peut plus s'en dédire ; mais il fallait que la chose achetée fut mise sous la main du juge, l'acquéreur y déposait aussi son argent.

AGGRESSER, exciter de fait et de paroles. « Parvenus à la rue derrière les murs, ils se trouvèrent **aggressés** par lesdits Aymes et Paul Mosnier. » *Requête au Magistrat de Valenciennes, novembre 1683*. Ce mot, qui manque, se trouve dans Rabelais. « En lieu de les appoincter, il les irritoit et **agressoit** d'avantage. » Liv. 3. Ch. 39. Ce verbe était fort en usage à Valenciennes, je pense qu'on s'en sert encore quelquefois.

On a aggresseur, aggression.

Ce verbe, qui se trouve dans Cotgrave et dans Monet, vient du latin *aggredi*. Particip. *aggressus*. Molinet l'a employé au figuré.

O ma très-chère maistresse
Mon espoir, ma seule adresse
Voyez l'ennuy qui me oppresse

Et *agresse*

En vostre amoureux service ...

Faits et dits in-8° p. 130

« Au fort aprez qu'il eut ung peu pensé afin d'estre de son yvrogne despechié lequel de plus l'*agresse* et par force que luy oste la vie... » *Cent nouvelles nouvelles*, tome 1. p. 54.

AGIBELTÉ, en liberté. « Si je n'ai point l'*agibelté*. » Si je ne suis pas libre ; si je ne puis agir librement, en liberté. Peut-être de l'espagnol *agible*, faisable : altéré sans doute d'*aisibleté*, aisance, commodité.

AGIMOLÉ, mal arrangé. « Come te vlà *agimolé*. » Comme te voilà arrangé ! en parlant d'une parure en désordre.

AGIMOLER, v. a. arranger mal. « Il *agimole* mal ses enfans » .

AGINCHER, arranger, de notre mot *agencer*.

AGLIGNER (s'), v. n. s'agenouiller.

AGNELER, v. anéler.

AGNIAU, malotru, imbécile. « Ch'est un *agniau*. » C'est un sot.

AGNIAU, mieux *éniau*, anneau. V. ce mot.

AGNIER, mordre avec avidité.

AGOBILES, s. f. pl. choses de peu de valeur. « Qué tout lés *agobiles*. » Leduchat dit que ce mot est du patois messin dans la même signification qu'en rouchi. Michel, locutions vicieuses de la Lorraine, dit *égobilles* dans le sens d'effets, de meubles. Cotgrave rend ce mot par *trifles*, *nifles*, bagatelles, colifichets. Ce sont, au reste, de menus ustensiles de ménage en désordre. V. le Dictionnaire étymolog. dans lequel on donne à ce mot une signification plus étendue.

AGODENÉ. On dit qu'un *couvé* est ben *agodéné*, lorsque le feu d'une chaufferette se conserve sous la cendre, toute la braise étant bien rouge. Peut-être vient-il du latin *Gaudere*, réjouir, parce que les cendres chaudes étant remuées causent un certain plaisir, une chaleur qui réjouit.

AGONER, v. anbiner.

AGONIE (ête à l'), être sur le point de perdre une place importante dans laquelle on a toujours fait le mal. On dit : « ch'és comme un cat à l'*agonie*, i fét cor sentir sés graus. » Il fait le mal tant qu'il peut.

AGONIR, accabler de mauvais propos, d'injures. S'emploie d'une manière absolue, ou en l'accompagnant d'un autre mot. « Il l'a *agoni* d' sottises, d'injures, de mauvais propos. » On emploie aussi ce mot dans le département de l'Orne. Se trouve dans le Dict. du bas langage, et dans celui de Rolland. M. Lorin le dit en usage à Paris dans le bas peuple, et pense qu'il est formé du grec *agon*, combat.

AGRANGER ou **AGRANCHER**, grandir, en parlant des enfans. On dit aussi *ragranger*. « Il a *ragrangé* pus d'un pied » .

AGRAPE, agraffe.

Quant Natalie en qui vertu s'*agrappe*

Sceut que tu t'as mieulx tenu que d'*agrappe*.

Molinet, Faictz et Dictz, fol. 15. r°

AGRAPER, agraffer. Le Grand voc. dit que ce mot signifiait autrefois *frapper*, *battre*. Je n'ai trouvé ce mot nulle part avec cette signification. Ces deux mots se disent aussi à Mons.

AGRAPIN, v. Agripin.

AGRAPPINE, agraffe, petite agraffe. « Fon- deur de detz (dés), *agrappines*, et autres menues ustencilles. » *Charte des merciers*.

AGRÉATION, action d'agréer, d'avoir pour agréable. — d'approuver.

AGRÉGI (ête ben), être éveillé, bien gai, bien vif. « Ch'est un enfant ben *agrégi*. » En hasardant une prothèse de l'*a*, dit M. Lorin, on pourrait trouver l'origine de ce mot dans le teuton

Gherasch, vif, prompt. Conjecture archi hasardée, ajoute ce savant.

AGRIAPE, agréable. « Il est *agriape* come l' porte d'eune prison. » Il est toujours de mauvaise humeur, d'un abord repoussant.

AGRINER, v. n. Répond à cette locution familière, se *mitonner* ; en parlant du tems qui se dispose à devenir mauvais : « Vla l' tems qui s'*agrine* ou se chagrine. » En ce sens pourrait venir de l'italien *aggrinzare*. De grain, terme de marine qui signifie tourbillon de vent.

AGRIPA ou **AGRIPART**, s. m. avide de prendre. Un homme en place qui se fait faire des présens, celui qui rogne sur le salaire de ses inférieurs, sont des *agripas*. Un homme d'affaires qui constitue ses cliens en frais inutiles, pour en profiter et pécher en eau trouble, est aussi un *agripa*. On écrivait autrefois *agripart*, qui se dit encore en Cambrésis.

Je laisse à tous mes *agrippars*
Saisines et possessions
De fourches, gibets et happars
Pour en faire leurs mansions.

Molinet, faictz et dictz, 259.

AGRIPE (éte d' l') ou **GRIPE**, être sujet à voler, à dérober. « Il est Monsieur d'*l'agripe*. » C'est un voleur. V. *Gripe*.

AGRIPER, agraffer, au figuré voler, prendre. Dans le Dict. du bas langage, on donne à ce mot plusieurs autres acceptions. Dans le Dict. français on l'explique par *prendre avec avidité* ; dans le Rouchi, c'est avec *subtilité*. Cotgrave rend le mot *agripper*, par *to gripe*, qui signifie empoigner, saisir, prendre, ce qui revient à la manière figurée employée dans le *rouchi*. On disait autrefois *Gripper*.

Car à beau detz les gallands le pipérent
Et son argent subtilement *grippérent*.

Pierre Faifeu, p. 34.

AGRIPEUR, voleur, filou, qui prend avec subtilité et hardiesse. Le Grand vocab. rend ce mot par *mâtin*, sans doute en ce sens : que ce chien est voleur.

AGRIPIN ou **AGRAPIN**, crochet d'une agraffe, qui s'accroche dans l'anneau qu'on nomme *portéléte* de sa ressemblance avec une petite porte ronde.

AGRIPIN, voleur, fripon.

AGRIPINE, débauchée, fille de mauvaise vie, qui est ordinairement voleuse.

AGRIPINE, voleuse, friponne. « Ch'est eune *agripine*. » C'est une voleuse. On emploie aussi ce mot adjectivement, en disant d'un homme qui s'est distingué par des exploits de ruelle : « Il a pris del poute (poudre) *agripine* » .

Meat at that provokeslust ; leacherous stuffa.

AGROULIER, égratigner. Il m'a tout *agrouliée* ; i m'a fait sentir ses graus (ongles).

AGUESSE, nom d'une pierre schisteuse qui abonde dans certaines terres, et les rend moins propres à la culture.

AGUETER, guetter, épier quelqu'un à son passage. Espagnol *aguaitar*.

AHAN, semaille. Pendant l'*ahan*, avoir fait son *ahan*.

AHERDRE, attraper, empoigner, accrocher. Vieux, même en Picardie.

AHEURER, mettre à l'heure ; habituer à faire quelque chose à une heure réglée. Le Grand vocab. dit que ce mot signifiait autrefois s'absenter, se retirer. Il n'a pas, en rouchi, d'autre signification que celle que je lui donne.

AHOQUER, accrocher. *Ahoque* est le substantif, peu usité. On dit proverbialement : « Les bellés files et les loques, trouf' té toudi qui l'z' *ahoque*. » « Aussi est-il poindant et dangereux à manier, pourquoi si les gras moutons de nos bergeries se *ahoquoient*, ou s'ahourtoient à ses épines fort durettes. » *Molinet, faictz et dictz, 69. Recto.* Peut-être de l'espagnol *ahorcar*, pendre, accrocher.

AHOU, ahou, imitation du cri du chien. — Où ? Ahou qu' ch'est ? Où est-ce.

AHU ? à Maubeuge dans la dernière acception du mot précédent.